



**Organisme responsable dans les districts de
Muskoka, Nipissing et Parry Sound
Services de santé mentale destinés aux enfants et
aux jeunes
Plan de service triennal**

Résumé
Octobre 2020

Afin de veiller à ce que le système de services de santé mentale destinés aux enfants et aux jeunes soit accessible et exhaustif, nous travaillerons en collaboration avec les principaux fournisseurs de services, les partenaires communautaires spécialisés dans la prestation de services de santé mentale aux enfants et aux jeunes, et les clients dans le but de piloter le processus de planification communautaire en nous appuyant sur les valeurs que sont la collaboration, la transparence et l'imputabilité.

Résumé

En mars 2020, le ministère de la Santé a publié un document stratégique visant à améliorer les soins en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances : « Vers le mieux-être : un plan pour bâtir le système ontarien de santé mentale et de lutte contre les dépendances ».

En tant qu'organisme responsable des services de santé mentale destinés aux enfants et aux jeunes dans les districts de Muskoka, Nipissing et Parry Sound, MAINS a encadré l'élaboration d'un Plan de service triennal à l'intention des enfants, des jeunes et des familles. Celui-ci a été élaboré en collaboration avec les principaux fournisseurs de services de la région, à savoir Connexions familiales à Muskoka et le Centre communautaire de counselling du Nipissing. Le Plan appuie les quatre piliers du document stratégique « Vers le mieux-être » :

- améliorer la qualité des soins;
- développer les services existants;
- mettre en œuvre des solutions innovantes;
- améliorer l'accès.

Le Plan concorde également avec les priorités du Consortium des organismes responsables parmi lesquelles figure l'amélioration :

- de l'expérience des clients;
- de la qualité et de l'uniformité des services;
- de l'accès aux services, tout en portant une attention particulière à leur disponibilité, leur abordabilité et leur acceptabilité;
- des résultats obtenus chez les enfants et les jeunes qui présentent les besoins les plus complexes.

L'analyse des forces, des lacunes et des pressions actuelles en matière de services chez les principaux fournisseurs de services a contribué à définir les priorités de niveau de service suivantes, en mettant davantage l'accent sur les besoins des enfants, des jeunes et des familles souffrant d'une grande vulnérabilité, y compris les enfants âgés de zéro à cinq ans; les enfants et les jeunes LGBTQ2S; les jeunes en transition; et les enfants et les jeunes atteints de problèmes de santé mentale, comportementale et affective complexes :

1. Renforcer les effectifs actuels et l'encadrement clinique pour faciliter l'accès, à distance et en personne, à des services de counselling et de thérapie spécialisés pour les groupes de clients vulnérables.
2. Élargir le champ de pratique et renforcer les compétences cliniques du personnel à l'échelle du secteur de service, en accordant une importance particulière à la thérapie familiale et aux services spécialisés destinés aux clients et aux familles souffrant d'une grande vulnérabilité.
3. Mettre au point et mettre en œuvre des solutions visant à améliorer la manière dont le système anticipe et comble les besoins les plus complexes des clients vulnérables.

L'examen du système communautaire local de santé mentale des enfants et des jeunes, y compris les difficultés et les possibilités inhérentes à celui-ci, a permis de mettre en évidence les priorités suivantes :

1. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation auprès des principaux fournisseurs de services pour veiller à ce que le point de vue des clients et des familles soit pris en compte dans la conception, la prestation et l'évaluation des services.
2. Mettre l'accent sur la prestation de programmes et de services de prévention et d'intervention précoce ciblés sur les enfants, les jeunes, les familles et les fournisseurs de soins souffrant d'une grande vulnérabilité.
3. Fournir des services virtuels innovants et intégrés.

Le Plan repose sur le postulat selon lequel la santé mentale des enfants et des jeunes est un déterminant essentiel de la santé dans son ensemble, et que les enfants, les jeunes et les familles peuvent tendre à un mieux-être optimal grâce à un accès équitable à des services adaptés, novateurs et fondés sur des données factuelles. Il illustre l'importance de bâtir un solide système de soins pour améliorer les résultats et accélérer les progrès en faveur de l'optimisation de la santé mentale, en particulier chez les enfants et les jeunes atteints de problèmes de santé mentale plus complexes. Il fait également état d'un engagement à renforcer la collaboration interinstitutionnelle et intersectorielle pour élaborer et assurer des services plus efficaces en partenariat avec les enfants, les jeunes, les familles et les collectivités, et ce, car plus nous anticipons et résolvons les problèmes ensemble au moyen de ce cadre de priorités commun, plus nous avons de chance de renforcer le système et de le rendre plus équitable et plus adapté.